

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 FEVRIER 2019

La séance a débuté à 15 h 00

Le Président, Yves CHAUSSIGNAND, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous les sociétaires. Il demande 1 mn de silence pour Suzanne Martinez et Lucien Saura qui nous ont quittés. Il remercie la Municipalité et le département pour leurs aides financières, tous les bénévoles, directeurs et enseignants des groupes scolaires pour leur implication au sein du Sou ainsi que les commerçants et artisans qui nous sponsorisent lors de nos différentes manifestations.

Il rappelle que le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but principal est de réunir des fonds à travers différentes manifestations, pour financer les activités pédagogiques des enfants des trois écoles publiques de La Talaudière (sorties, transports, spectacles, voyage de fin d'année, etc.....)

Il remercie donc la présidente, Marilyne Bouchut et son équipe, pour leur implication, ce qui contribue également à faire connaître le Sou des Ecoles. Il remercie également toutes les autres sections, pétanque, marche, théâtre, scrabble, billard, qui participent également au bon fonctionnement du Sou des Ecoles. Malheureusement, la décision a été prise de fermer la buvette tous les mercredis de janvier à fin février faute de sociétaires. Vote à l'unanimité du rapport moral.

Théâtre

Le Président, Armel JOUVET, annonce que la pièce, « flagrant délire » marche bien, suite à la venue d'un metteur en scène et remercie le Sou pour son aide financière concernant sa rémunération et l'achat d'une caméra. A noter que la saison de l'Attroup est de novembre à mai. Vous trouverez, par ailleurs, toutes les dates ainsi que les salles où se produit l'Attroup.

MARCHE

La présidente, Anne Marie GAITTE déclare que cette section comporte 47 marcheurs. Nous faisons une marche par semaine, le jeudi et nous retrouvons en fin d'après-midi au Sou pour finir la journée. Ceci permet à la buvette de fonctionner. De ce fait, elle remercie tous les membres du bureau ainsi que les marcheurs pour leur implication et plus particulièrement le jour de la Galoche qui, en 2018 a été au-delà de nos espérances avec une participation d'environ 700 personnes. Lors de l'AG de la section marche, le bureau a été réélu à l'unanimité, sauf JB. Gallot qui a démissionné. Une place est à prendre. Manifestations prévues en 2019

- Jeudi 10 janvier 2019 : tirage des rois suivi d'un apéritif dinatoire**
- 5-6-7 juin 2019 : marche de 3 jours dans le Vercors**
- Dimanche 27 octobre 2019 : La Galoche**

PETANQUE

Le président, Bernard TRAPEAUX annonce une bonne année 2018 avec 3 concours UFOLEP et 1 concours FFPJP, 1 concours vétérans, une après-midi pétanque suivie d'une paëlla, et le championnat de la Loire, sans oublier, bien sûr, le Supra National de Pétanque sur 4 jours fin août début septembre.

Toutes les manifestations organisées en 2018 seront reconduites, sauf le championnat de la Loire. L'initiation à la pétanque, pour les écoles, qui n'avait pas eu lieu en 2018 est reconduite en 2019, tous les lundis, en mai et juin.

Le 3 mars 2019 sera organisée au Sou une soupe aux choux à partir de 8 h 00 Le Supra National aura lieu les 5-6-7 et 8 septembre au Pôle de la viande.

- Le 5 septembre : concours vétérans**
- Le 6 septembre : Gentleman**
- Le 7 et 8 septembre : Supra National**

SCRABBLE

Avec une moyenne de 14 participantes, le lundi après-midi est devenu un rendez-vous incontournable pour jouer avec les mots de 15h30 à 19h00, ceci orchestré par Annie MONTROBERT. Cet après-midi convivial permet également de faire fonctionner la buvette du Sou et on remercie toutes les

scrabbleuses de leur participation.

SECTION ECOLES

Cette section comporte maintenant 60 adhérents, dont 22 membres actifs. De plus en plus, le bureau ne travaille plus seul. Des groupes se mettent en place au sein des membres actifs. La présidente, Marilyne remercie tous les membres du bureau, Yves, Anne Marie et le Sou pour leur soutien, tous les adhérents pour leur confiance, Mme Le Maire Gonzalez-Grail, M. Garrido et le personnel municipal pour leur aide, les conjoints et conjointes de tous les membres actifs, les directeurs et enseignants d'écoles. Le but de cette section est de récolter des fonds pour les 3 écoles de La Talaudière, Michelet, V. Hugo et Jean Plathey : En s'impliquant dans les diverses manifestations organisées par la municipalité, telles que la fête des rues, le carnaval, par des ventes de crêpes. Cette initiative permet à la municipalité de ne plus prendre d'artisans extérieurs à la commune. En organisant elle-même des manifestations, comme un spectacle au Centre Culturel le Sou (Les Veasels) au mois de décembre 2018 et la chasse aux œufs pour Pâques 2018 dans le parc municipal de La Talaudière et en septembre 2018 une zumba family. En 2019 toutes ces manifestations seront reconduites : 23 mars : Carnaval (le thème reste à découvrir) 22 avril : Chasse aux œufs dans le parc municipal 22 juin : Fête de village (Stands de jeux et de création) Le bureau a pris la décision de garder un fond de caisse de 2000 €. Tout de qui dépassera sera partagé entre

les trois écoles. En 2018, les écoles ont reçu 1500 € chacune.

BILLARD

Tous les lundis, en début d'après-midi, cette section se réunit, ce qui permet à la buvette de bien fonctionner. Les deux sections, billard et scrabble font bon ménage.

BILAN FINANCIER

Les comptes ont été approuvés par les commissaires aux comptes et Ramon MAYO délivre le quitus pour l'approbation des comptes 2018. Ramon Mayo annonce sa démission et sera remplacé par Jean Colomb et Serge Janisset. Cette commission sera donc composée de Pascal Garrido, Jean Colomb et Serge Janisset. Vote de l'assemblée : Unanimité

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION REELIGIBLES BAPST Christian : 50 voix sur 50 CHAUSSIGNAND Yves : 50 voix sur 50 FOURNIER GUY : 49 voix sur 50

GAITTE Anne Marie : 50 voix sur 50 GIRAUDET Claude : 49 voix sur 50 JANISSET Serge : 50 voix sur 50 KONIEZCNY Joël : 48 voix sur 50 MAYO Santiago : 49 voix sur 50 PERRICHON Josette : 50 voix sur 50 TRAPEAUX Bernard : 50 voix sur 50

QUESTIONS DIVERSES Un adhérent repose la

question concernant la construction éventuelle d'un boulodrome. Mme le Maire répond que pour l'instant, c'est le statu quo. Les années à venir sont difficiles pour les municipalités qui n'ont aucune vue à long terme.

.

Clôture de l'Assemblée à 17h00 Le verre de l'amitié a clos cette Assemblée.

Le Président

Y. CHAUSSIGNAND

La Secrétaire

AM. GAITTE